



SE-Unsa 86
52 rue Jean-Jaurès
BP 90276
86007 POITIERS CEDEX

à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services
de l'éducation nationale,
Inspection académique de la Vienne
22 rue Guillaume VII le Troubadour
BP 625
86022 Poitiers Cedex

A Poitiers, le vendredi 7 septembre 2012

Objet : Projet d'école.

Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale,

Lors de sa déclaration liminaire au CTSD du 5 septembre 2012, l'UNSA-éducation, entre autres sujets, vous a interpellé sur la question du projet d'école. A ce jour, vos précisions et les éclaircissements qui en découleraient nous font défaut pour répondre aux interrogations des équipes enseignantes, voire à leur embarras.

Relancés sur les modalités et le calendrier de la rédaction du projet d'école par leur IEN, les directeurs peinent à fédérer les énergies dans le contexte éducatif actuel. Quels objectifs et quels programmes seront déclinés par la loi d'orientation qui verra le jour à l'automne ? Nous vous renouvelons par conséquent notre demande visant à différer la réalisation du projet d'école.

Par ailleurs, pour reprendre notre récent argumentaire, vous n'ignorez pas la lourdeur des tâches demandées aux directeurs dans le cadre de cette rédaction, lesquelles s'ajoutent pesamment à celles déjà à assumer. L'accès à des outils administratifs du type de ceux dont bénéficient les chefs d'établissement (IPES et tableaux de bord), voire l'instauration d'un temps banalisé (une journée), permettraient notamment de répondre au mieux à l'exercice, pour l'heure laborieux, de renseignements des différents indicateurs.

D'autre part, la disparition (comment l'appeler autrement ?) des emplois d'aide administrative dans notre département alourdit d'autant les tâches des directeurs et les esseulent encore un peu plus face aux demandes de leur administration.

Dans ce contexte délicat, vous serait-il possible d'apporter des précisions et des réponses apaisantes pour les directeurs de notre département ?

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes salutations respectueuses.

Laurent CARDONA, Secrétaire départemental

Stéphane BOCQUIER, secteur Ecoles